



BETOMAS SACHET

Hydrofuge de masse pour bétons et mortiers

- **Grace à son pouvoir plastifiant et réducteur d'eau, BETOMAS SACHET permet une parfaite homogénéité et une hydrofugation très efficace des bétons et mortiers dans la masse.**
- **Ajouté à l'eau de gâchage, sa forme liquide permet une homogénéisation parfaite du mélange.**
- **Adjuvant garanti sans chlore sans effet notable sur la prise et la résistance des bétons.**
- **Présente un effet plastifiant et réducteur d'eau comme effet secondaire.**
- **Peut être utilisé dans toutes les constructions fortement exposées aux intempéries, à l'eau pure, salée ou industrielle.**

BETOMAS SACHET permet de réaliser dans le cadre des D.T.U., des bétons et mortiers étanches sous pression d'eau : Bassins, radiers, canaux, locaux industriels, réservoirs, caves, stations d'épuration, joints de maçonnerie, façades, fondations, chapes étanches, ...

APPLICATION

Ajouter BETOMAS SACHET à l'eau de gâchage à raison de 0,5 à 1 % du poids du ciment soit **1 dose à 2 doses de 175 ml par sac de 35 kg de ciment** en fonction de l'hydrofugation recherchée.

Pour tous travaux en immersion totale (bassins, piscines, etc.) : 1 % du poids du ciment. Autres travaux (chapes, enduits, etc.) : 0,5 % du poids du ciment.

L'eau de gâchage sera diminuée d'environ 5 % par rapport à un béton non hydrofugé.

Ajouter ensuite le ciment et les granulats préalablement mélangés.

Pour les mortiers, le sable sera propre et d'une granulométrie pouvant aller jusqu'à 5 mm.

Le dosage du ciment ne doit pas être inférieur à 300 kg par m³.

La plupart des ciments sont compatibles avec BETOMAS SACHET, mais pour les ciments spéciaux il est conseillé de faire un essai préalable.

CARACTERISTIQUES

Aspect : Liquide blanc laiteux.

Densité : 0,99 ± 0,02.

Températures d'application : + 5 °C à + 35 °C.

Solubilité et nettoyage des outils : eau.

CONDITIONS D'EMPLOI

Se reporter aux précautions d'emploi figurant sur l'emballage. Stocker au frais et au sec dans l'emballage d'origine.

EPI : pour votre protection individuelle et vos vêtements de travail adaptés à votre activité, nous vous recommandons la société **Pro5** www.pro5.fr

PROTECTION PRÉCONISÉE : vêtements de travail.

Notre responsabilité ne saurait être engagée par toute application non conforme à nos instructions.

D2303-1212-1512

**Existe aussi
BETOMAS VRAC
140 g/sac de ciment**

**POUR UNE DÉMONSTRATION :
CONTACTEZ VOTRE REPRÉSENTANT ZEP
OU LE SERVICE COMMERCIAL : 02 37 65 50 52**

Les marques déposées Zep sont la propriété de Zep IP Holding LLC et sont utilisées sous licence limitée avec leur permission.

